



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037678

HAL Id: hceres-02037678

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037678>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures, civilisations étrangères régionales

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) *Lettres, langues et sciences humaines* (LLSH), est une formation visant la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères, relatives à six aires géographiques : anglophone, germanophone, hispanique, italienne, lusophone et russe. Elle repose sur le socle classique « langue, littérature, traduction et civilisation », avec un souci d'ouverture à la mobilité internationale.

Il s'agit d'une licence généraliste ayant vocation à préparer, après un master du domaine, aux métiers de l'enseignement, par le biais des concours (CAPES, Agrégation) et de la recherche.

La formation compte six parcours organisés par aire géographique : *allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et russe*.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* de l'Université Blaise Pascal (UBP) est une formation solide, de par ses contenus et l'implication de ses équipes pédagogiques. Elle affiche également une diversité de choix de langues. Le choix des enseignements demeure toutefois « traditionnel », en l'absence d'ouverture sur d'autres disciplines dans une approche pluridisciplinaire (les arts, par exemple) et/ou interdisciplinaire (dans le cadre de majeures-mineures par exemple) et de nouveaux publics (de formation continue notamment). Comme il est attendu dans une licence *LLCE*, la formation accorde une importance particulière au développement de la mobilité, sortante en particulier, par le biais de plusieurs partenariats de qualité, mais sans que cela forme partie intégrante de la formation (en incluant des séjours obligatoires à l'étranger par exemple).

Par ailleurs, la professionnalisation reste titubante et principalement centrée sur la préparation aux métiers de l'enseignement secondaire. Il est regrettable à cet égard que, dans une perspective d'articulation licence-master, la formation n'inclut pas de préparation aux métiers de la recherche (unité d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche, stages de découverte de la recherche, etc.). De même, la place des stages reste fragile dans la formation et principalement limitée aux stages obligatoires dans les modules de préparation à l'enseignement (transversaux à l'établissement). La part d'intervenants professionnels et d'enseignements professionnalisants gagnerait aussi à être renforcée. Il est enfin regrettable de constater l'absence d'un pilotage rigoureux de la formation. Dès lors que l'établissement présente une évaluation par mention et non par spécialité, il semble peu cohérent et peu pertinent de présenter, au niveau du dossier de la mention, une évaluation pensée strictement par spécialité sans aucune mise en cohérence des objectifs et des compétences que les étudiants inscrits dans un même diplôme doivent viser, quelle que soit la spécificité de leur spécialisation dans l'aire concernée.

Par ailleurs, la formation souffre d'un manque de pilotage qui doit notamment intégrer un suivi périodique du parcours des étudiants (pendant et après leur cursus) et l'évaluation systématique de la formation et des enseignements. L'équipe pédagogique gagnera en effet, pour affiner son projet pédagogique, à procéder à une analyse fine et périodique des objectifs, des modalités et de la finalité de la formation.

Points forts :

- Une variété de langues proposées sur le site clermontois.
- De nombreux partenariats de qualité avec des universités ou instituts étrangers.
- Des équipes pédagogiques permettant un encadrement de qualité de chaque parcours.

Points faibles :

- L'absence de cohérence dans la construction et le pilotage au niveau de la mention (objectifs, compétences, débouchés, fonctionnement).
- L'absence de suivi des étudiants (effectifs, réussite, insertion).
- Les enseignements de langues à dominante traditionnelle.
- Des effectifs inégaux entre les parcours et presque confidentiels dans certains parcours (portugais, russe).
- Une professionnalisation lacunaire (part des intervenants extérieurs, stages).

Recommandations :

Quelle que soit la spécificité de chacun des parcours de la licence *LLCER*, il est nécessaire que les objectifs, les compétences et les modalités de fonctionnement de la formation soient harmonisés au sein de la mention.

Les effectifs manifestement inégaux suivant les langues des parcours poussent à une diversification des sous-parcours qui pourrait, à terme, être contre-productive par son émiettement ou son manque de visibilité. Il conviendrait de réfléchir à des mutualisations plus serrées (avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) et d'autres universités) redonnant une logique et une efficacité à des enseignements de langues dotées d'un potentiel qualitatif important.

La formation gagnerait enfin à être dotée d'une meilleure politique de stages et d'un pilotage plus rigoureux en matière de suivi des étudiants (effectifs, réussite, insertion).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs ciblés de la formation sont globalement conformes à sa nature de formation généraliste préparant principalement aux métiers de l'enseignement et de la recherche.</p> <p>La formation est organisée en deux blocs : des enseignements fondamentaux de langue, traduction, littérature et civilisation (qui sont organisés dans certains parcours selon une logique de spécialisation progressive) et des enseignements complémentaires qui se veulent professionnalisants.</p> <p>La formation inclut à cet égard, à partir de la deuxième année (L2), quatre orientations professionnalisantes : une spécifique à la formation (« disciplinaire »), non explicitée, et trois organisées au niveau de l'établissement (appelées « parcours » dans le dossier). Il s'agit d'une préparation aux métiers de l'enseignement du français langue étrangère (« FLE ») ; une préparation aux métiers de l'enseignement primaire (<i>Lettres et sciences</i>, module pluridisciplinaire) et une préparation aux métiers de l'administration publique (<i>Lettres-administration</i>, pluridisciplinaire). Le statut de ces « orientations » dans le projet de formation (central/périphérique) et leur intérêt pour les étudiants ne sont pas précisés dans le dossier.</p> <p>La préparation aux métiers de la recherche reste toutefois lacunaire, dans la mesure où la formation ne contient pas d'UE d'initiation à la recherche, par exemple en troisième année (L3), ni de stage d'initiation à la recherche.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation s'inscrit dans le champ <i>Arts, lettres, langues</i> de l'UBP. Elle partage des enseignements communs avec la licence <i>LEA</i>, surtout dans les parcours à faibles effectifs, ce qui permet la préservation d'une offre garantissant la diversité linguistique tout en étant soutenable.</p> <p>La formation est la seule dans son genre sur le site universitaire. Des formations similaires existent sur les sites environnants (Lyon, Saint-Etienne, Limoges) avec un choix de langues plus large dans le premier et moins large dans les deux derniers. Des pistes de rapprochement avec d'autres établissements, en particulier pour les parcours à petits effectifs, sont à envisager.</p>

	<p>Le positionnement de la formation dans son environnement scientifique et professionnel semble quelque peu fragile.</p> <p>En matière d'adossement recherche, les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sont affiliés à plusieurs laboratoires (8), dont seuls les acronymes sont fournis pour la plupart des parcours. On peut regretter que l'apport de ces unités de recherche à la formation n'ait pas été davantage explicité dans le dossier.</p> <p>En ce qui concerne l'inscription dans l'environnement professionnel, la formation semble peu tournée vers l'extérieur, les références à l'environnement socio-économique restant discrètes. Certains parcours font état de collaborations avec des partenaires culturels (cinéma, théâtre). Le soutien appuyé du gouvernement et des instances culturelles Brésiliens au parcours de portugais mérite d'être signaler.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'encadrement en enseignants-chercheurs est satisfaisant dans toutes les disciplines, sauf dans le parcours d'italien qui ne compte aucun professeur des universités. La part très réduite d'intervenants extérieurs, par ailleurs limités aux enseignants du second degré, gagnerait à être augmentée.</p> <p>L'équipe pédagogique est structurée autour de responsables pédagogiques par parcours et, dans certains parcours comme l'allemand, de responsables d'année. La formation ne bénéficie toutefois pas d'un pilotage global garantissant sa cohérence ni n'est dotée d'un conseil pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs globaux de la mention sont globalement satisfaisants et stables sur la période concernée : 417 étudiants en première année (L1) en moyenne ; 218 en L2 et 209 en L3. Les effectifs varient beaucoup en fonction des parcours : de 13, 22 et 35 étudiants dans les parcours de portugais, de russe et d'italien respectivement (sur les trois années) à 206 et 478 en espagnol et en anglais. Seuls les effectifs de L1 anglais sont en augmentation significative sur la période concernée, alors que ceux des parcours d'italien, de portugais et de russe sont devenus presque confidentiels. L'écart est d'autant plus grand que les parcours d'anglais et d'espagnol, contrairement aux quatre autres, ont développé des modalités d'enseignement à distance qui sont de toute évidence un facteur d'attractivité.</p> <p>Les taux de réussite ne sont pas systématiquement fournis. Ils peuvent sinon être déduits des effectifs de chaque année. Ils ne donnent néanmoins pas toujours lieu à une analyse précise. Les taux de réussite en L3 de certains parcours sont assez bas (près de 60 % en anglais et 70 % en espagnol).</p> <p>Pour ce qui concerne les données sur l'insertion professionnelle des étudiants, tous les parcours renvoient au site des enquêtes de l'établissement. Certains parcours font état de résultats d'une enquête d'insertion professionnelle selon laquelle la majorité ou la totalité des étudiants de la licence poursuivent en master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF, recherche ou autres). Mais ces résultats ne sont pas disponibles sur le site des enquêtes de l'établissement, qui n'est pas mis à jour depuis 2011 et les enquêtes les plus récentes y datent de 2006.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation à la recherche est censée être au centre du projet pédagogique de la formation, comme peuvent le justifier sa nature et ses débouchés.</p> <p>Si la participation d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs dans la formation permet d'alimenter, à travers leurs travaux de recherche, les contenus de leurs enseignements, il n'y a pas d'éléments sur l'articulation entre la recherche et les contenus de formation.</p> <p>Suivant les parcours, les étudiants sont conviés à assister à des manifestations scientifiques (conférences de chercheurs) ou culturelles, en relation avec les partenariats avec diverses institutions culturelles.</p> <p>Il faudrait renforcer la part des enseignements participant à l'apprentissage de la démarche et des résultats de la recherche dans les domaines concernés. Une telle initiation ne peut que renforcer la connaissance des étudiants de leur(s) domaine(s) de spécialité et leur esprit critique, élément nécessaire à leur préparation aux métiers de la recherche.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est abordée de façon hétérogène. Il s'agit d'une part d'initiatives transversales à l'UFR, comme la préprofessionnalisation en direction des métiers de l'enseignement dirigée vers les MEEF premier et second degré et vers le FLE (modules pluridisciplinaires), qui est homogène. D'autre part, la professionnalisation s'appuie sur des démarches faites spécifiquement par tel ou tel parcours pour renforcer son attractivité, mais qui montrent peu d'ancrage dans la réalité socio-économique.</p> <p>Outre les métiers de l'enseignement et de la recherche, les parcours fournissent de longues listes de métiers ciblés par la formation (dont les métiers de la traduction, de l'édition, de la culture et du patrimoine). Mais il n'existe pas de préparation spécifique à ces métiers dans les UE de spécialité (qui ne contiennent pas d'enseignements pré-professionnalisants, sauf peut-être en traduction dans certains parcours) ni dans les enseignements complémentaires.</p> <p>Des interventions de professionnels gagneraient à être ajoutées au cursus.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La maquette de formation ne contient pas de stage obligatoire, ni de projets tutorés. Elle inclut bien la possibilité de suivre, dans le cadre de l'UE4, une préparation au « projet professionnel personnel » (PPP), mais sans qu'une réflexion particulière n'ait eu lieu au sein des équipes pédagogiques. Certains modules professionnalisants, tels que ceux préparant aux métiers de l'enseignement, prévoient un stage obligatoire. Il est à noter une prise en compte des stages effectués à l'international.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Conformément à ce qui est attendu dans une formation LLCER, la politique de mobilité internationale est bien définie au sein de la formation. Les parcours s'appuient sur des partenariats multiples avec des établissements universitaires des aires concernées.</p> <p>Elle s'appuie sur une mobilité entrante et sortante couvrant toutes les aires linguistiques concernées par la formation, bien que la mobilité entrante reçoive dans le dossier une plus grande attention.</p> <p>La mobilité sortante peut se faire soit dans le cadre d'échanges Erasmus (ou accords assimilés), soit dans le cadre d'un assistantat de langue française (qui peut être validé sous la forme de crédits européens (ECTS) dans certains parcours). On note la possibilité offerte dans le parcours de russe de faire un séjour linguistique intensif en Russie (avec une bourse de mobilité offerte par l'établissement).</p> <p>Il n'y a pas d'éléments dans le dossier sur la politique d'accueil de chercheurs étrangers.</p> <p>En sus des enseignements de langue étrangère (plus de 70 %), on note la présence dans la maquette d'une deuxième UE de langue vivante (LV2, parfois obligatoire) dispensée par le LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines), permettant aux étudiants de maîtriser une LV2.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation recourt aux dispositifs habituels de recrutement (APB) et de réorientation en fin de premier semestre. Des passerelles sont prévues à la fin de la L1 avec les licences <i>LEA</i>, <i>Lettres modernes (et classiques)</i> et <i>Histoire</i>.</p> <p>Dans certains parcours (<i>anglais, espagnol</i>), un dispositif de soutien en L1 est prévu ou envisagé et il est assuré par des étudiants de master 2 (M2) MEEF, en coopération avec l'Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Dans d'autres, (portugais et russe), des modules d'enseignement intensif sont prévus pour les étudiants débutants intégrant la L1, dans des modalités différentes dues notamment à un soutien important du programme de portugais co-financé par le Brésil et destiné à la certification du CELPE-Bras (Certificat de compétence en langue portugaise pour étrangers).</p> <p>Il n'est pas fait état dans le dossier de dispositifs particuliers de passerelles vers des licences professionnelles ou des formations de type brevet de technicien supérieur (BTS).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Dans la plupart des parcours, les modalités d'enseignement demeurent globalement traditionnelles reposant sur le présentiel et la formation initiale. Les parcours d'anglais et d'espagnol ont toutefois développé des modalités d'enseignement à distance, qui sont à la fois un facteur d'attractivité de ces formations et un outil favorisant l'accueil de publics de formation continue et la mobilité internationale. Il serait pertinent que les autres parcours, dont les effectifs sont fragiles par ailleurs, suivent</p>

	<p>l'exemple des deux premiers en la matière.</p> <p>Le recours aux outils numériques demeure pour l'instant restreint et basé sur des dispositifs « classiques » (espace numérique de travail, mise de documents en ligne). La formation s'inscrit dans les dispositifs développés par l'établissement pour les publics spécifiques (aménagement des formations et des évaluations) et la validation des acquis de l'expérience (VAE), sans qu'il n'y ait de précisions quantitatives sur ces éléments.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Dans les modalités d'évaluation, présentées dans le livret des études, la répartition contrôle continu/contrôle terminal varie d'un parcours à l'autre, où le premier est tantôt partiel (en anglais), tantôt généralisé (russe, portugais), tantôt privilégié (espagnol, italien).</p> <p>Les règles d'attribution des crédits européens (ECTS) sont renvoyées à la politique d'établissement en la matière. Il existe une possibilité de passage à minima en année supérieure lorsque deux-tiers des ECTS ont été acquis.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a, à ce jour, pas de dispositif particulier pour le suivi de l'acquisition des compétences. L'équipe pédagogique attend la mise en place du portefeuille des compétences (PEC) au niveau de l'établissement.</p> <p>Un exemple de supplément au diplôme (élaboré conformément aux règles de l'établissement) est fourni avec le dossier, mais sans qu'il ne soit spécifié s'il est délivré aux étudiants de manière systématique ou à la demande.</p> <p>La formation met à disposition des étudiants un livret des études contenant les modalités de contrôle des connaissances.</p>
Suivi des diplômés	<p>Pour ces données, le dossier se contente de renvoyer au site de l'observatoire des études et de la vie professionnelle de l'université qui n'est pas à jour depuis 2011 (dernière enquête publiée sur ce site remontant à 2006).</p> <p>Il est regrettable que le dossier ne fournisse pas d'éléments quantitatifs, ni qualitatifs sur le devenir des étudiants (hormis une hypothèse de poursuite majoritaire ou exclusive en master).</p> <p>Cette lacune ne semble toutefois pas propre à la formation même, mais due à l'absence regrettable d'une politique d'établissement en matière de suivi du devenir des étudiants (études de cohortes, poursuites d'études, insertion professionnelle). L'observatoire des études et de la vie professionnelle de l'UBP ne semble en effet pas avoir pris en charge le suivi du devenir des étudiants de licence.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Une commission pédagogique ou paritaire existe toutefois par parcours, réunissant les responsables pédagogiques et, dans certains cas, des étudiants.</p> <p>Une enquête d'autoévaluation annuelle est désormais organisée au niveau de l'établissement, la première ayant eu lieu en 2013/2014. Les résultats de ces enquêtes sont discutés au sein des commissions paritaires de chaque parcours pour mettre en œuvre les mesures nécessaires. Le dossier ne fait pas état toutefois des principales conclusions de ces enquêtes, ni des améliorations apportées aux formations.</p>

Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D’EVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE
LANGUES, LITTERATURES, CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES**

Au niveau de la mention

**« Absence de cohérence dans la construction et le pilotage au niveau de la mention »,
« professionnalisation lacunaire »**

A compter de la rentrée 2017 et dans le cadre de la nouvelle offre de formation est prévu un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin de donner ses grandes orientations à la mention LLCER et de mettre en œuvre son offre de formation. Ainsi par exemple, l’UE de projet professionnel et personnel de l’étudiant (qui comportera des interventions de professionnels et un travail d’approche par les étudiants du monde socio-professionnel) sera un élément de cohésion et de construction. Toutefois il ne peut y avoir un pilotage exclusif au niveau de la mention LLCER, chaque parcours rattaché à une aire culturelle étant en lui-même très fortement structuré, et organisant de façon régulière réunions pédagogiques et paritaires. D’autre part, ce qui peut justifier une organisation par parcours sont les débouchés professionnels, qui diffèrent beaucoup d’une langue à l’autre, ainsi l’étudiant de russe, par exemple, se dirigera vers des métiers juridiques ou journalistiques (au vu du contenu de la maquette de russe), là où l’étudiant d’italien sera amené, par les partenariats avec l’histoire de l’art à aller vers des métiers en lien avec le patrimoine, et où plus fréquemment, mais non exclusivement, l’étudiant d’anglais se destinera, de façon « classique » à l’enseignement, ces considérations restant bien entendu des généralités.

« Absence de suivi des étudiants (effectifs, réussite, insertion) »

Sur le suivi des effectifs et la réussite des étudiants, chaque parcours démontre bien une analyse et diverses actions en vue de la réussite des étudiants (tutorat personnalisé enseignant, tutorat étudiant, rôle crucial du DEPA, assemblées paritaires) dans le cadre de l’autoévaluation. En revanche le suivi de l’insertion est effectivement insuffisant, et en partie lié à la rareté des enquêtes à 30 mois.

« Effectifs inégaux entre les parcours et presque confidentiels dans certains parcours (portugais, russe)»

en tant que spécialités ou langues pour non spécialistes étant proposées au niveau de l'actuelle UFR LLSH.

Concernant le portugais et le russe, il est essentiel de préciser que la plupart des cours (en dehors, essentiellement, de la littérature dans les deux langues et des cours de droit de la maquette de russe) sont mutualisés avec les langues B de la licence LEA. Les effectifs ne sont donc pas à prendre en compte strictement au niveau de l'inscription des étudiants en licence LLCER portugais ou russe, mais au niveau des enseignements délivrés, où les effectifs deviennent beaucoup moins confidentiels, avoisinant fréquemment les 15 à 20 étudiants, ce qui en termes de coût reste raisonnable.

Compléments :

Parcours-type : anglais

A partir de la rentrée universitaire 2017-2018, les enseignements de 3^{ème} année de Licence LLCER parcours-type anglais comprendront une U.E. d'initiation à la recherche en linguistique, en littérature et en civilisation.

Parcours-type : italien

Pistes de remédiation construites pour la nouvelle offre de formation :

1)p. 3 : « Les choix des enseignements demeure toutefois « traditionnel », en l'absence d'ouverture sur d'autres disciplines dans une approche pluridisciplinaire (les arts par exemple) » :

Pour la nouvelle offre de formation, le département d'Italien construit, de concert avec le département d'Histoire de l'Art, une Double Licence Italien- Histoire de l'Art.

Pour tenter de renforcer les effectifs en Licence, outre la Double Licence Italien-Histoire de l'Art déjà en construction pour la nouvelle offre de formation, le département d'Italien met à l'étude une Licence LLCER en CEAD, dans le sillage du Master en CEAD, déjà lancé à la rentrée 2015.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD